



Association pour la Coopération au Collège et Lycée

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Mardi 1er Décembre 2009 à 17 H

33 Membres sont présents :

Membres du Personnel :

Mmes Braun, Mutlu, Nussbaum

MM. Carlig, Joly, Ruppert, Saulnier, Walch

Membres lycéens :

Fiévez, J.Demange, A.Demange, Manser, Valance, Spahn, Vanai, Baro, Erhard, Gironis, Wolf, Mabire, Ney

Membres collégiens :

Laugel, Richard, Allard, Becker, Clementz, Manser, Huntzinger, Metz, Vantours, Christoph, Bressac, Marchal

Membres absents excusés :

Mme Jaming

M. Thomas

Mme Vacelet

et quelques membres élèves

### ORDRE DU JOUR

1. Le mot de bienvenue du président
2. Le mot de M. le Proviseur, invité d'honneur et adhérent de l'ACCL
3. Bilan d'activités présenté par le président
4. Bilan financier présenté par le trésorier
5. Les mots des administratrices et administrateurs
6. Questions et réponses
7. Règlement intérieur
8. Cotisation 2010-2011
9. Elections
10. Nominations des commissaires aux comptes
11. Mot de clôture
12. Verre de l'amitié

## COMPTE-RENDU

1. Le président remercie les membres pour leurs présences. Il remercie également Monsieur le Proviseur d'avoir honoré l'invitation que le Conseil d'administration lui a adressée.
2. Monsieur le Proviseur souligne l'importance des actions menées par l'ACCL, une association qui est une véritable école de la citoyenneté. Il remercie tous les acteurs de la réussite de l'association.
3. Le président sortant énumère toutes les actions menées par l'association depuis la dernière assemblée générale. L'assemblée approuve ce bilan à l'unanimité des présents.
4. Le bilan financier présenté par le trésorier sortant est approuvé à l'unanimité des présents.
5. Maximin Laugel et Antonin Richard, administrateurs collégiens, expriment leur satisfaction d'avoir pu œuvrer au sein du CA de l'ACCL.
6. Mme Mutlu souhaite connaître les modalités d'intervention de l'ACCL en faveur d'élèves connaissant des difficultés à régler le coût d'un voyage. Le président sortant rappelle qu'une telle intervention est du rôle de l'ACCL. Une demande doit être déposée à temps par le professeur organisateur dans le casier de l'association. M. le Proviseur rappelle l'existence conjointe du Fonds social lycéen qui peut lui aussi intervenir en cas de nécessité.
7. La nouvelle version du règlement intérieur est adoptée à l'unanimité.
8. La cotisation 2009-2010 reste fixée à 6 euros.
9. a) Aucun représentant légal d'élève n'est présent : les représentants légaux ne seront donc pas représentés au CA.  
b) Les membres lycéens candidats Alix Demange, Jonathan Demange et Lauréline Fiévez sont élus à l'unanimité.  
c) Les membres collégiens candidats Maximin Laugel et Antonin Richard sont élus à l'unanimité.  
d) Les membres candidats du Personnel, MM. Joly, Ruppert et Walch, sont élus à l'unanimité.
10. Melle Mélanie Gironis est nommée commissaire aux comptes.
11. Le président sortant clôt l'Assemblée générale à 18 H 00 non sans remercier une dernière fois toutes les personnes de l'assistance qui ont fait l'effort d'être présentes.
12. L'ACCL offre le verre de l'amitié aux personnes présentes.

**Le secrétaire sortant**  
N. WALCH

**Le doyen d'âge**  
G. RUPPERT

### Destinataires :

- M. le Proviseur, pour information
- Les administrateurs de l'ACCL
- Les membres adultes intéressés
- Le tableau ACCL destiné aux élèves (corridor d'entrée Est de l'internat) et celui de la salle des professeurs